

Centre d'Excellence Europe Capitale

European School of Law

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [European School of Law](#)

European School of Law - ESL

Présentation

L'**ESL** a pour ambition de former des juristes pour l'Europe. Elle a un axiome : la diversité culturelle, linguistique et juridique comme éléments de la formation, la mobilité des étudiants comme vecteur de la construction des savoirs. Le volet formation du projet comprend les différentes unités du **Diplôme de l'ESL**, conçues grâce à l'aide d'un comité d'orientation stratégique prestigieux, marquant ce souci d'offrir des démarches pédagogiques innovantes.



L'ESL forme les juristes dont les acteurs européens, qu'ils soient privés ou publics, ont besoin. De futurs juristes pour l'Europe qui sont capables de connaître, comprendre, comparer, articuler et concevoir les règles nationales et européennes, qui apprennent le droit par la mobilité et qui sont porteurs des nécessaires coopérations entre juristes.

Les étudiants sortant de l'École sont en mesure d'optimiser les solutions juridiques qui se posent dans l'espace européen. Les actions de formation encouragent aussi un apprentissage transversal avec le développement de compétences et savoir-faire complémentaires au droit. L'ouverture internationale et l'interculturalité caractérisent un projet multipliant les coopérations entre universités de différents Etats (doubles diplômes de l'ESL) et s'intéressant aux questions de traduction juridique.

Le projet, globalement, vise à ouvrir l'activité académique à la fois sur les milieux professionnels, souvent associés ou destinataires, et sur la société civile, avec de multiples actions de sensibilisation aux problématiques européennes.

L'ouverture se fait aussi vers les racines du droit européen : la conception même de la formation du juriste européen valorise la culture juridique européenne.

[Consulter le site web de l'ESL](#)

Mise à jour le 27 février 2018